MULHOUSE ALSACE AGGLOMÉRATION

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
MULHOUSE ALSACE AGGLOMÉRATION
Sous la présidence de Fabian JORDAN
Président

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DÉLIBÉRATION DU BUREAU
Séance du 27 mai 2024

41 élus présents (59 en exercice, 13 procurations)

M. Jean-Luc SCHILDKNECHT est désigné secrétaire de séance.

Par délégation au Bureau des attributions : « Attribuer les subventions inférieures ou égales à 100 000 euros ainsi que les conventions attributives dans la limite des crédits inscrits au budget »

MOUVEMENT EUROPEEN ALSACE HAUT-RHIN : SOUTIEN AUX ACTIVITES DE SENSIBILISATION (524/7.5.6/2314B)

Née au lendemain de la seconde Guerre Mondiale, l'association « Mouvement Européen », présente dans 39 pays, dont la France, a pour vocation de promouvoir une Europe unie et ses valeurs démocratiques à travers la sensibilisation et le dialogue.

C'est dans cet esprit que la section Alsace – Haut-Rhin développe des initiatives visant à rendre l'Europe plus proche des citoyens.

Pour soutenir ses actions de sensibilisation dont un concours ouvert aux classes des écoles élémentaires et des collèges du territoire, il est proposé d'attribuer une subvention d'un montant de 500 € dans le cadre du dispositif d'appel à projets du service Relations Internationales et Transfrontalières.

Ce montant permettra d'inviter les lauréats à une découverte du Parlement Européen de Strasbourg.

Cette subvention est d'un montant identique à celle attribuée en 2023.

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget primitif 2024 du service Relations internationales et transfrontalières :
Chapitre 65- article 65748 - fonction 048
Service gestionnaire et utilisateur : 524
Ligne de crédit n° 23823 « subventions appel à projets ».

Après en avoir délibéré, le Bureau :

- approuve l'attribution d'une subvention de 500 € à l'association « Mouvement Européen » en soutien à ses actions,
- autorise le Président ou son représentant à signer toute pièce nécessaire à la mise en œuvre du projet.

La délibération du Bureau est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

Le secrétaire de séance	Le Président
Jean-Luc SCHILDKNECHT	Fabian JORDAN